

## 1<sup>ère</sup> PARTIE : LA SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Madame BERGER-WAGON, architecte-urbaniste, Melle BONNEFOY, paysagiste et M. MARCOTTE, paysagiste, présentent en première partie, la synthèse du diagnostic :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition du paysage</li> <li>- Définition d'une charte paysagère et architecturale</li> <li>- Caractères généraux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ les fondements du paysage</li> <li>→ le milieu naturel – écologie du paysage</li> <li>→ les composantes humaines</li> </ul> </li> <li>- L'entité paysagère de la Champagne Charentaise</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formes urbaines et les typologies architecturales</li> <li>- Les éléments remarquables et identitaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ le petit patrimoine bâti                 <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ lié à l'eau</li> <li>▸ lié aux pratiques quotidiennes</li> <li>▸ lié à la viticulture</li> </ul> </li> <li>→ le petit patrimoine paysager</li> <li>→ les lieux de mémoire</li> </ul> </li> <li>- Les évolutions du paysage</li> </ul> |
|---|--|

## 2<sup>de</sup> PARTIE : LES ENJEUX

- Préservation de l'identité viticole
- Préservation de la lisibilité des formes urbaines de bourgs
- Valorisation du fleuve Charente et de ses affluents
- Maintien des éléments paysagers structurants
- Préservation du bâti traditionnel
- Sensibilisation du public – Education
- Maintien des caractéristiques identitaires de chaque entité paysagère
- Lutte contre la banalisation des paysages
- Maintien des espaces sensibles, des continuités écologiques, et de la diversité biologique des espaces
- Reconnaissance des lieux de mémoire et des identités culturelles
- Accompagnement du développement des énergies renouvelables et permettre leur intégration

### Questions – Observations :

- *Le vieux matériel agricole disséminé sur le territoire constitue des verrues dans le paysage. Quelles mesures pour l'enlèvement, l'intégration ?*
- *Question des friches industrielles : important foncier inutilisé qui pourrait faire l'objet de projet d'aménagement, de valorisation, de renaturation*
- *Zones d'activités : la zone d'activité de Gensac-la-Pallue a été réalisée en partie sur une pelouse calcicole*
- *Trame verte – trame bleue : il existe une multitude d'informations sur le sujet, mais les communes ne s'y retrouvent pas. Il manque un lien. C'est aux élus de faire la liaison. L'objectif est d'intégrer les préconisations de la charte dans les PLU des communes.*
- *Question de la sensibilisation des pavillonneurs qui conçoivent la grande majorité des maisons*